



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03299

Numéro SIREN : 793 796 186

Nom ou dénomination : 2ML

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2017 sous le numéro de dépôt B2017/015567

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/015567**
n°de gestion : **2013B03299**
n°SIREN : **793 796 186 RCS Lyon**

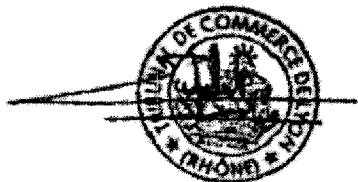
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 01/06/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2ML - Société par actions simplifiée
44 quai Charles de Gaulle Bâtiment 2 69006 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2015

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4869225

Liasse Fiscale

COPIE CERTIFIEE CONFORME

①

BILAN - ACTIF

DGEIP N° 2050-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2ML		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		44 QUAI CHARLES DE GAULLE BATIMENT 2 69006 LYON		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		79379618600013		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le		31/12/2015	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	98 789	AC	49 139		49 650
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH	475 000	AI			475 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	131 037	AS	69 543		61 493
	Autres immobilisations corporelles	AT	301 852	AU	79 267		222 584
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	15	BE			15
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	31 276	BI			31 276
	TOTAL (II)	BJ	1 037 968	BK	197 949		840 019
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	23 200	BM		
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et fins		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	30 925	BY			30 925
Autres créances (3)		BZ	49 741	CA			49 741
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD		CE			
CREANCES	Disponibilités	CF	131 049	CG			131 049
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 876	CI			29 876
	TOTAL (III)	CJ	264 791	CK			264 791
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Fraies de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 302 760	IA	197 949		1 104 810
	Renvois : (1) Dont droit au bail	CP					
	Claire de réserve de propriété *						
	Immobilités						
Stocks							
Créances							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Designation de l'entreprise		Exercice N	
2ML		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 38 000 ..)	DA	38 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(317 394)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(62 278)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(341 672)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	781 102
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	248 566
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	248 167
	Dettes fiscales et sociales	DY	168 630
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	17
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	1 446 482	
Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 104 810	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	180 839
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	40 345	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables - janvier 2016

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2ML		Neant ☐ *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 064 415	FE	FF	
		FG	19 798	FH	FI	
		FJ	1 084 213	FK	FL	
	Chiffres d'affaires nets *				FM	
	Production stockée *				FN	
	Production immobilisée *				FO	
	Subventions d'exploitation				FP	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FQ	
	Autres produits (1) (11)				FR	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					1 104 097	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	
	Salaires et traitements *				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions			GA	
					GB	
		Sur actif circulant dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					1 107 775
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					(3 678)
opérations en cours	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					(6 776)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)					(10 454)	

(RENDU) voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

SAGE Experts-comptables janvier 2016

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 5) A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		2ML		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	14 816	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Repuses sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	14 816	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	67 039	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	67 039	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(52 223)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	(400)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 119 913	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 181 191	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(62 278)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières			HY	
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont { Crédit bail mobilier *			HP	
		{ Crédit bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	6 776
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	5 321
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	17 093
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives			A6	
	(13)	obligatoires			A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
ECART COMPTE DE TIERS			66 889	14 916		
AMENDES			150			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015 dont le total est de 1 104 810,31 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -62 277,65 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 19 mois recouvrant la période du 01/06/2013 au 31/12/2014.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
FRAIS DE CONSTITUTIONS	5 ANS
MATERIEL PROFESSIONNEL	DE 2 A 5 ANS
AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	DE 2 A 10 ANS
MATERIEL DE TRANSPORT	4 ANS
MATERIEL DE BUREAU	DE 3 A 5 ANS
MOBILIER	DE 3 A 5 ANS

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE 2015 sur les états financiers, sont les suivants :

- une diminution des charges de personnel pour 14 256 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE 2014 ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement pour 19 257 euros, soit 100% du CICE 2014

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

En date du 23/10/2014, le Tribunal de Commerce de Lyon a prononcé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde à l'encontre de la société SAS 2ML.

Le Tribunal de Commerce de Lyon a approuvé le Plan de Sauvegarde lors de son jugement du 13/10/2015.

Maître Robert Lousi Meynet est nommé Commissaire à l'exécution du plan à partir de cette date. Le plan de Sauvegarde entériné par le Tribunal de Commerce de Lyon prévoit un apurement du passif en dix annuités progressives et sans intérêts.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement	98 789		
Autres immobilisations incorporelles	475 000		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	112 107		18 930
Autres install., agencements, aménagements	242 833		17 657
Matériel de transport			5 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	27 578		8 785
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	382 517		50 371
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			15
Prêts et autres immobilisations financières	32 589		25 036
TOTAL	32 589		25 051
TOTAL GENERAL	988 895		75 422

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			98 789	
Autres immobilisations incorporelles			475 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			131 037	
Autres install., agencements, aménagements			260 489	
Matériel de transport			5 000	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			36 362	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			432 889	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			15	
Prêts et autres immobilisations financières	26 349		31 276	
TOTAL	26 349		31 291	
TOTAL GENERAL	26 349		1 037 968	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	29 381	19 758		49 139
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	39 326	30 218		69 543
Installations, agencements divers	36 813	27 147		63 960
Matériel de transport		49		49
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 695	7 564		15 259
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	83 834	64 977		148 811
TOTAL GENERAL	113 214	84 735		197 949

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	19 758				
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	30 218				
Installations, agencements divers	27 147				
Matériel de transport	49				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	7 564				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	64 977				
TOTAL GENERAL	84 735				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	31 276		31 276
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	30 925	30 925	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	14 666	14 666	
- T.V.A.	29 627	29 627	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	260	260	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	5 189	5 189	
Charges constatées d'avance	29 876	29 876	
TOTAL GENERAL	141 818	110 542	31 276
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	40 345	73	20 136	20 136
- plus d'un an	740 757		370 378	370 379
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	248 167	108 333	69 917	69 917
Personnel et comptes rattachés	22 917	22 917		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	110 434	29 039	40 698	40 697
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	9 599	6 190	1 705	1 704
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	25 680	9 187	8 246	8 247
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	248 566	5 083		243 483
Autres dettes	17	17		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 446 482	180 839	511 080	754 563
Emprunts souscrits en cours d'exercice	32 687			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés	5 083			

7 - AUTRES TABLEAUX

7.1 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution	49 650	20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL	49 650	20,00

7.2 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
FONDS COMMERCIAL " LE COTE ROTIE"	475 000			475 000

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	23 756
Autres créances	260
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	24 016

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 462
Dettes fiscales et sociales	34 823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	86 357

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	29 876	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	29 876	

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	3 800	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	3 800	10,00

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	1 064 415
Prestations de services	19 798
TOTAL	1 084 213

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 084 213
Etranger	
TOTAL	1 084 213

2ML
Société par actions simplifiée au capital de 38 000 euros
Siège social : 44 quai Charles de Gaulle , 69006 LYON
793 796 186 RCS LYON

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2016**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -62 277,65 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : **-62 277,65 euros**

Report à nouveau antérieur : **-317 393,96 euros**

Au compte "report à nouveau" **-62 277,65 euros**
S'élevant ainsi à -379 671,61 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Laurent TRABALZINI

